

PAYS DE LA LOIRE

ENQUÊTE SORTANTS DU CHÔMAGE

SITUATION AU 31/03/2015

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

EN SYNTHÈSE

Sur la région des Pays de la Loire, alors que la statistique administrative affiche un poids des reprises d'emploi de 19,8% par rapport à l'ensemble des sorties, l'enquête « sortants du chômage » donne une vision plus réaliste de la nature des sorties avec une part réelle des reprises d'emploi de 44,2%.

Ainsi, l'enquête met en exergue le constat suivant : 86% des sorties enregistrées comme reprises d'emploi le sont effectivement. Pour les trois autres principaux motifs de sortie que sont les absences au contrôle, radiations administratives et autres, le poids des reprises réelles d'emploi est conséquent lui aussi.

En effet, 52% des sorties suite à une absence au contrôle correspondent en réalité à des personnes ayant retrouvé un poste. 32% des radiations administratives et 34% des motifs de sortie « autre » cachent une reprise d'emploi.

Au niveau national, la part réelle des reprises d'emploi est légèrement plus faible (42,7%). Ce résultat est imputable aux trois principaux motifs de sortie, qui intègre en réalité des reprises d'emploi (absence au contrôle : 46%, radiation administrative : 25% et autre : 34%).

TABLEAU
COMPARAISON DES MOTIFS DE SORTIE DE LA STATISTIQUE ADMINISTRATIVE ET DE L'ENQUÊTE SORTANTS

STATISTIQUE ADMINISTRATIVE			ENQUÊTE SORTANTS		
	Nombre	%		Nombre	%
Reprise d'emploi	15 646	19,8	Reprise d'emploi	34 882	44,2
Radiation administrative	5 025	6,4	Radiation Administrative	862	1,1
Autre	4 710	6,0	Formation	10 665	13,5
Absence au contrôle	34 863	44,2	Arrêt de recherche d'emploi temporaire	6 773	8,6
Sortie autre (hors champ enquête sortants)	18 678	23,7	Non renouvellement motivé de la demande	2 024	2,6
			Non renouvellement accidentel de la demande	4 876	6,2
			Fin d'activité	1 805	2,3
			Autre motif de sortie	3 524	4,5
			Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	13 512	17,1
Total	78 923	100,0	Total	78 923	100,0



L'enquête trimestrielle auprès des sortants de Pôle emploi, mise en place au second trimestre 2001 par Pôle emploi et la Dares a pour objectif d'estimer précisément l'importance des reprises d'emploi et des motifs réels de sortie ainsi que d'apporter des informations sur la nature des emplois retrouvés.

La statistique administrative, sur laquelle s'appuie le suivi conjoncturel des demandeurs d'emploi, ne comptabilise que les reprises d'emploi explicitement déclarées par les demandeurs et sous-estime les flux réels de sortie pour ce motif. Cette sous-estimation tient principalement à l'importance du nombre de demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi en raison de la non actualisation de leur situation mensuelle. Au total, en tenant compte également des déclarations imprécises, plus de la moitié des sorties enregistrées au plan administratif sont sans motif identifié, alors qu'elles correspondent fréquemment à des retours vers l'emploi. C'est donc auprès de ces demandeurs dont on ne connaît pas le motif exact de sortie qu'est menée l'enquête « sortants ».

Afin de supprimer les effets saisonniers, l'enquête réalisée porte sur les demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) sortis des listes de Pôle emploi au cours du dernier mois des 4 trimestres écoulés, en l'occurrence de mars 2014 à décembre 2014.

Les résultats des enquêtes trimestrielles auprès des sortants de Pôle emploi sont comparés aux sorties enregistrées dans la statistique du marché du travail.

LES DIFFERENTS MOTIFS DE SORTIE

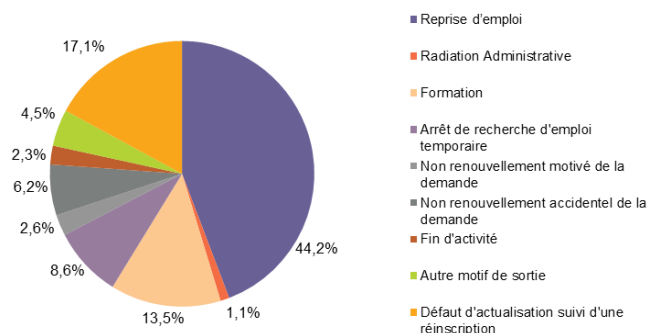
En Pays de la Loire, les reprises d'emploi effectives représentent 44,2% de l'ensemble des sorties en mars 2015, soit plus de 34 880 demandeurs d'emploi.

L'année précédente, ces reprises d'emploi représentaient 48,3% des sorties de listes de Pôle emploi.

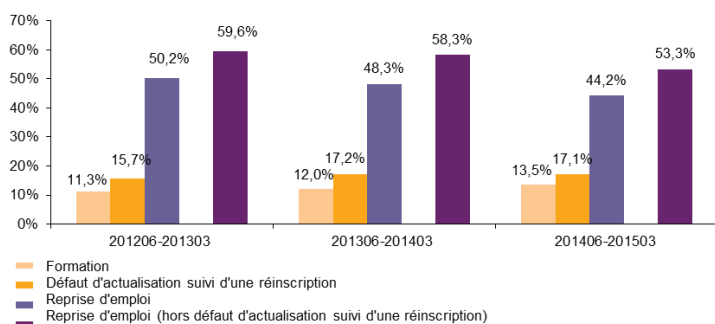
Parmi les autres motifs, deux seulement affichent un poids supérieur à 10% : 17,1% des demandeurs d'emploi sortis des listes sont réinscrits suite à un défaut d'actualisation. Le troisième motif est l'entrée en formation : 13,5%. Viennent ensuite, les arrêts temporaires de recherche d'emploi (8,6%) et les non renouvellements de demande (volontaires ou non).

Au total, si l'on exclut les sorties pour défaut d'actualisation suivi d'une réinscription car elles ne constituent pas une sortie effective, les reprises d'emploi représentent 53,3% des sorties.

GRAPHIQUE
MOTIFS DE SORTIE DU CHÔMAGE – CATEGORIE A, B, C



GRAPHIQUE
EVOLUTION SUR 3 ANS DES PRINCIPAUX MOTIFS DE SORTIE



Sur les trois dernières années, la répartition des motifs de sortie s'est modifiée légèrement.

Parmi les principaux motifs de sortie, la radiation des listes de Pôle emploi pour formation est en hausse depuis 3 ans passant de 11,3% à 13,5%.

La part des reprises d'emploi a diminué, passant de 50,2% entre juin 2012 et mars 2013 à 44,2% entre juin 2014 et mars 2015.

Enfin, si les défauts d'actualisation suivis d'une réinscription sont exclus, la part des reprises d'emploi passe de 59,6% sur les quatre derniers trimestres de mars 2012 à 53,3% sur ceux de mars 2015.

LES CARACTERISTIQUES DE LA REPRISE D'EMPLOI

QUEL PROFIL DE DEMANDEUR D'EMPLOI ?

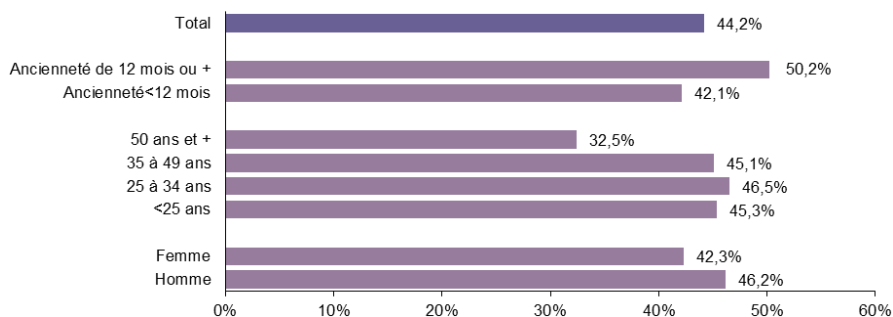
La part des reprises d'emploi dans les sorties peut varier selon la typologie des demandeurs d'emploi.

Proportionnellement, la part des hommes ayant repris un emploi est plus élevée que celle des femmes.

Concernant la structure par tranche d'âge, la part des sorties pour reprise d'emploi chez les moins de 35 ans est plus élevée que la moyenne.

Les sorties pour reprise d'emploi sont moins fréquentes pour les seniors. Cette dernière classe d'âge affiche une part de reprise d'emploi de 32,5%.

GRAPHIQUE
PART DES SORTIES POUR REPRISE D'EMPLOI SELON LE SEXE, L'AGE ET L'ANCIENNETE



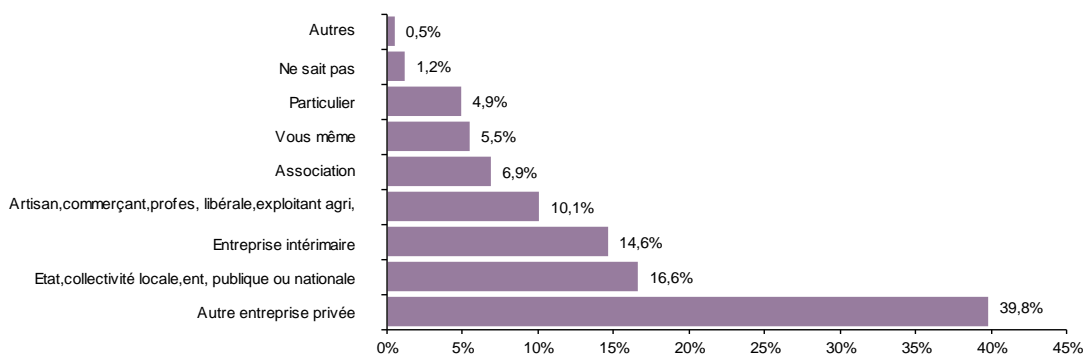
Enfin, le chômage de longue durée a également un impact non négligeable sur la part des reprises d'emploi. Alors que pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an, la sortie du chômage se traduit par un emploi retrouvé dans 42,1% des cas, ce taux grimpe à 50,2% lorsqu'il s'agit de demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an).

QUEL TYPE D'EMPLOYEUR ?

Parmi les 34 880 demandeurs d'emploi ayant repris un emploi entre juin 2014 et mars 2015, 39,8% ont trouvé un poste dans une entreprise privée (autre que l'intérim, les artisans, commerçants, professions libérales, exploitants agricoles ou association).

L'état, les collectivités locales, entreprises publiques ou nationales sont les deuxièmes plus gros employeurs pour les personnes ayant repris un emploi entre juin 2014 et mars 2015 (16,6%).

GRAPHIQUE
TYPOLOGIE DE L'EMPLOYEUR POUR LES EMPLOIS OCCUPES

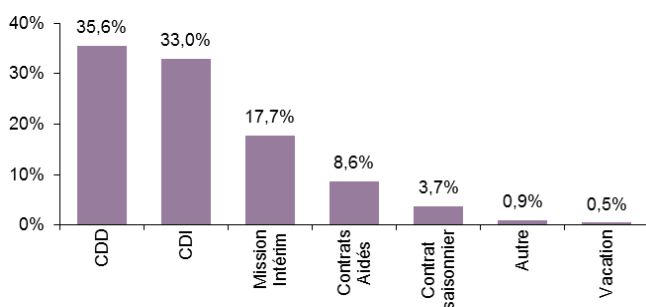


Les entreprises intérimaires représentent 14,6% des emplois occupés. Les artisans, commerçants, professions libérales et exploitants agricoles suivent avec 10,1% des reprises d'emploi. Notons également que 5,5% des 34 880 demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi sont leur propre employeur.

Les femmes sont surreprésentées parmi les recrutements effectués par l'état, les collectivités locales, les entreprises publiques ou nationales, ainsi que par les associations, et les particuliers.

POUR QUEL CONTRAT ET QUELLE QUALIFICATION ?

GRAPHIQUE
TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL



Plus d'une personne sur 3 (35,6%) déclarent avoir repris un emploi en CDD. 21,9% des reprises d'emploi concernent des contrats saisonniers, intérimaires ou vacataires. Enfin, une personne sur trois déclare travailler à durée indéterminée (33,0%).

Il existe de fortes disparités selon le sexe. En effet, proportionnellement, les femmes sont plus nombreuses à trouver un poste en CDD (41% contre 30% pour les hommes) ou CDI (35% contre 31% pour les hommes). Inversement, les emplois occupés par des missions intérimaires sont majoritairement masculins (26% contre 9% pour les femmes).

GRAPHIQUE
QUALIFICATION DU POSTE OCCUPE



Un emploi retrouvé sur deux concerne la catégorie socioprofessionnelle d'employé. Les ouvriers, qualifiés ou non et manœuvres concentrent 35,7% des emplois occupés tandis que les cadres, techniciens et agents de maîtrise représentent 11,8% des postes.

A l'image du type de contrat de travail, la répartition de la qualification des postes retrouvés est variable en fonction du sexe. Les employés sont essentiellement des femmes (68% contre 33% des hommes). A contrario, 52% des ouvriers et manœuvres sont masculins (contre 20% pour les femmes).

AVEC QUELLE DUREE DE CONTRAT ET QUEL TEMPS DE TRAVAIL ?

Les postes retrouvés sont majoritairement des emplois durables (6 mois ou plus), soit 58%. Parmi ces 19 066 emplois durables, plus de la moitié sont des CDI (57,0%). 4 emplois sur 10 ont une durée de moins de 6 mois, soit 13 164 postes. 44% d'entre eux sont des emplois très précaires (maximum un mois).

En lien avec la typologie des postes, la durée des contrats de travail par sexe est fluctuante. Les emplois durables sont plus nombreux chez les femmes (35% des femmes sont en CDI).

A l'inverse, les emplois de moins de 6 mois sont plus souvent occupés par des hommes : 23% des hommes ont trouvé un poste de moins d'un mois, alors que les femmes sont 12% dans ce cas. Le lien entre la durée et le type du contrat est flagrant dans cet exemple puisque les hommes sont beaucoup plus nombreux à exercer une activité intérimaire.

Concernant le temps de travail, ¾ des postes occupés sont à 35 heures ou plus par semaine. Sans surprise, les emplois à temps partiels sont essentiellement pourvus par des femmes (38% contre 14% pour les hommes).

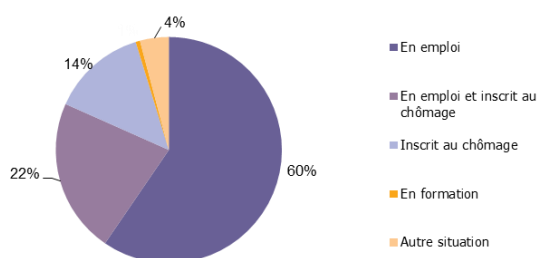
PAR QUEL CANAL DE RECRUTEMENT ?

L'enquête permet d'avoir une visibilité sur les différents canaux de recrutement pour les reprises d'emploi. En l'occurrence, les candidatures spontanées sont en tête de liste pour l'obtention d'un poste avec 24,0% des recrutements en Pays de la Loire.

Les relations personnelles apparaissent en seconde position avec 19,6% des reprises d'emploi, puis les agences intérim (16,7%), puis Pôle emploi (11,6%).

Cependant, cette répartition varie fortement selon le type de contrat de travail. L'obtention d'un contrat aidé est liée dans 31% des cas à Pôle emploi. Pour les CDD, contrats saisonniers et vacations, l'accès se fait en majorité par les candidatures spontanées (30%). Les CDI, quant à eux, se répartissent principalement entre Pôle emploi, candidature spontanée ou relation personnelle.

TROIS MOIS APRES LA SORTIE (POUR REPRISE D'EMPLOI)



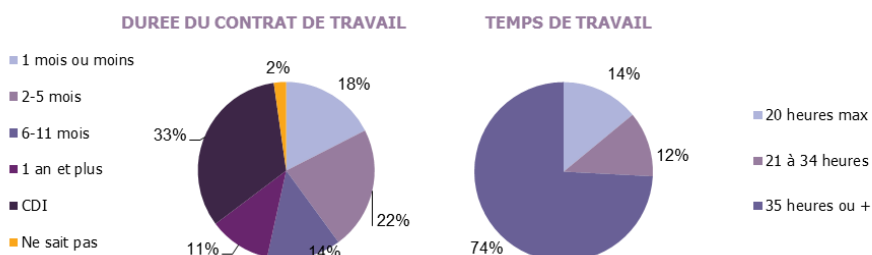
Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Alain MAUNY
 Directeur de la rédaction : Josette BARREAUD
 Conception et réalisation : Service SEE – Gaëtan COIRIER

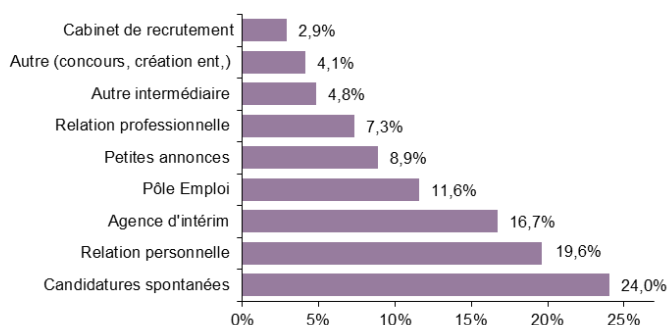
Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

GRAPHIQUE DUREE DU CONTRAT DE TRAVAIL ET TEMPS DE TRAVAIL



GRAPHIQUE CANAL DE RECRUTEMENT



Trois mois après leur sortie des listes de Pôle emploi suite à une reprise d'emploi, plus de 8 personnes sur 10 sont toujours en poste (81,7%). Cependant, sur ces 28 487 personnes, 7 717 sont inscrites au chômage en parallèle, soit 27,1%.

Les Pays de la Loire affichent un poids des personnes toujours en poste trois mois après leur sortie légèrement inférieur au niveau national (82,3%).

Pour les personnes qui sont exclusivement en emploi (sans chômage en parallèle), la région enregistre un poids de 59,5% contre 59,1% pour la France métropolitaine.

Enfin, 14% des personnes ayant déclaré avoir repris un emploi n'ont plus de poste trois mois après et sont de nouveau inscrites au chômage en Pays de la Loire.